



## LISTE DE VÉRIFICATION – AMÉNAGEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT COMMERCIAL PÉRIPHÉRIQUES ET DES AUBERGES

DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGEMENT					
Formulaire de demande	<input type="checkbox"/> <b>Formulaire de demande de permis d'aménagement</b> – rempli, signé, et daté				
DESCRIPTION DU PROJET					
Description du projet	<input type="checkbox"/> Un paragraphe décrivant ce qui existe actuellement sur l'emplacement et l'aménagement que vous proposez d'entreprendre. Des détails tels que la surface de plancher commerciale existante et proposée (m <sup>2</sup> ), la surface destinée au logement du personnel aménagé (m <sup>2</sup> ), et un plan de l'espace de stationnement et des bâtiments connexes. Description de la raison pour laquelle ce projet (a) est conforme à votre schéma directeur de réaménagement approuvé, ou (b) ne nécessite pas de schéma directeur de réaménagement et est en accord avec les lignes directrices propres aux sites. Photos des zones, structures, et aménagements paysagers concernés.				
Rapport sur les biens immobiliers	<input type="checkbox"/> Un Rapport sur les biens immobiliers de l'emplacement préparé par un(e) expert(e)-géomètre du Canada.				
SCHEMA DIRECTEUR DE RÉAMÉNAGEMENT					
Choisissez l'option qui s'applique : <input type="checkbox"/> Ce projet est conforme au schéma directeur de réaménagement approuvé pour cet emplacement. <input type="checkbox"/> Ce projet n'est pas tenu de se conformer à un schéma directeur de réaménagement, mais il respecte les lignes directrices propres aux sites.					
LIMITES POUR LES AMÉNAGEMENTS FUTURS – LIGNES DIRECTRICES PROPRES AUX SITES					
Lignes directrices propres aux sites	Résumé des limites pour les aménagements futurs (2007)	Aménagements depuis 2007	Capacité limite restante (limites 2007 – aménagements depuis 2007)	Ajout proposé	Capacité limite restante (Capacité limite restante – ajout proposé)
<input type="checkbox"/> <b>Nombre total d'unités d'hébergement</b>					
<input type="checkbox"/> <b>Capacité d'hébergement<sup>(1)</sup></b>					
<input type="checkbox"/> <b>Espace commercial</b>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> <b>Nombre total d'unité de logement du personnel</b>					
<input type="checkbox"/> <b>Surface totale destinée au logement du personnel</b>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>



**PLAN D'EMPLACEMENT** (en métrique et dessiné à une échelle d'au moins 1:200)

- Une flèche d'orientation dirigée vers le Nord et une échelle
- Les dimensions et la superficie (m<sup>2</sup>) des structures existantes et proposées (cabane, remise, clôture, murs de soutènement, etc.)
- La surface de plancher de chaque structure existante et proposée affectée par l'aménagement que vous proposez
- Toutes les marges de recul (arrière, avant et latérales) par rapport à la limite de propriété des structures proposées et adjacentes
- Illustration des espaces de stationnement et des aires de chargement requises sur l'emplacement avec les dimensions
- Localisation des lignes de services publics (enterrées et/ou aériennes)

**PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER** (en unités métriques et à une échelle d'au moins 1:200) comprenant les éléments suivants :

- Les niveaux de sol existants et finaux des zones touchées de l'emplacement (une carte topographique peut être requise pour les sites avec des pentes excessives)
- Une description de la façon dont la végétation existante sera conservée et protégée pendant la construction
- Un plan de plantation comprenant les végétaux existants (à conserver ou à retirer) et les espèces végétales proposées, leur nombre et leur taille, conformément à la liste de plantation du guide intitulé « Aménagement paysager à l'extérieur de la ville de Jasper » et l'orientation générale en matière d'aménagement paysager énoncée sur la page Web *Aménagement paysager dans le parc national Jasper*
- L'aménagement à l'aide de matériaux inertes (trottoirs, allées, zones de gravier, paillis d'écorce, murs de soutènement) et l'aménagement des zones de verdure (pelouse, plates-bandes, arbustes, arbres et jardins) doivent être indiqués sur le plan d'aménagement paysager
- L'abattage d'arbres mûrs doit être évité dans la mesure du possible; le plan d'aménagement paysager doit clairement indiquer les arbres (y compris leur espèce) que l'on propose d'enlever et préciser pourquoi ils ne peuvent pas être conservés
- Les clôtures du lot existantes et proposées

**PLANS D'ARCHITECTURE** (en unités métriques et à une échelle d'au moins 1:100) comprenant les éléments suivants :

- Les plans d'étage dimensionnés de tous les aménagements proposés
- Identification de la surface de plancher commerciale (m<sup>2</sup>) et de la surface destinée au logement du personnel (m<sup>2</sup>) touchées par l'aménagement proposé
- Les plans d'élévation à partir du niveau du sol indiquant la hauteur géodésique du toit, la hauteur moyenne du toit, la hauteur des avant-toits et la hauteur du rez-de-chaussée de toutes les structures proposées
- Les sections indiquant la hauteur de chaque étage par rapport au niveau géodésique du sol
- Le niveau existant et proposé aux quatre coins des bâtiments
- La section du lot depuis la limite avant jusqu'à la limite arrière de la propriété, y compris les rues et voies adjacentes
- Le plan de la toiture indiquant les pentes et la structure principale du toit

**REVÊTEMENT DE TOIT**

Fournissez un lien Internet, des photos ou un échantillon physique du matériau de toiture proposé et veillez à ce que les éléments suivants soient indiqués :

- Matériaux : \_\_\_\_\_
- Couleur : \_\_\_\_\_
- Texture : \_\_\_\_\_

Lien Internet du fabricant : \_\_\_\_\_



### REVÊTEMENT MURAL

Fournissez un lien Internet, des photos ou un échantillon physique du matériau de revêtement proposé et veillez à ce que les éléments suivants soient indiqués :

- Matériaux : \_\_\_\_\_
- Couleur : \_\_\_\_\_
- Texture : \_\_\_\_\_

Lien Internet du fabricant : \_\_\_\_\_

Des copies électroniques des renseignements susmentionnés doivent être soumises au Bureau d'aménagement à l'adresse [developpementjasper@pc.gc.ca](mailto:developpementjasper@pc.gc.ca). Vous pouvez également soumettre des copies sur papier au Centre administratif de Parcs Canada, situé à la gare ferroviaire patrimoniale de Jasper, au 607 Connaught Drive. Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 16 h, du lundi au vendredi.